

NOTE DE LA REDACTION

La reprise assez générale de l'économie marocaine, pressentie depuis plusieurs mois, se confirme à l'examen des résultats acquis à la fin de 1945 et de ceux obtenus pour le premier trimestre de l'année en cours.

En dépit des réserves que la prudence commande d'exprimer, la récolte des céréales s'annonce, à fin mars, satisfaisante. Sauf calamité imprévue, elle couvrira les besoins du Maroc rationné. Les légumineuses et les fruitiers fournissent de semblables promesses. Le cheptel semble ne pas vouloir être en reste et s'accroît, tandis que sa qualité s'améliore (1). Ces données fortifient la confiance et justifient l'audace de tous ceux qui au Maroc vivent de la terre et ont entrepris dès l'automne dernier sa remise en valeur. Elles doivent non moins rassurer les éléments de la population qui, assumant d'autres activités, sont cependant les tributaires des producteurs agricoles pour leur subsistance de chaque jour.

Les mêmes constatations s'observent à l'égard des postes principaux de la production minière. L'anthracite extrait en 1945 atteint 178.000 tonnes, mais dans les trois premiers mois de 1946 la production dépasse 54.000 tonnes. L'Office Chérifien des Phosphates tient sa gageure : après avoir produit 1.650.000 tonnes l'an passé, il tire durant le premier trimestre de l'année en cours 608.000 tonnes de ses gisements (2).

La production d'énergie électrique ne cesse elle aussi de progresser : 212 millions de kw en 1945 et près de 60 millions du 1er janvier au 31 mars 1946 (3). Des résultats plus sensibles encore paraissent obtenus par l'un des produits-type de caractère artisanal. En trois mois, 2.342 tapis d'une superficie de 10.490 m² sont fabriqués, alors que, pour l'année entière, 1945 n'en avait enregistré que 348 contre 1.727 m² (4).

Il est d'autres chiffres que l'on peut citer avantageusement. En tonnage et en valeur, les échanges extérieurs progressent. Les importations de 1945 représentent en valeur près de 6 milliards 800 millions contre 3 milliards 600 millions en 1944, en tonnage plus de 900.000 tonnes contre 560.000. Aux exportations, le Maroc vend dans l'année 1.650.000 tonnes valant 3 milliards 900 millions au lieu de 1.530.000 représentant 2 milliards 650 millions (5).

Les échanges intérieurs permettent des constatations analogues et qui confirment les renseignements donnés antérieurement (6). Les mainlevées, au nombre de 604, représentent 83 millions de francs, cependant que les hypothèques constituées sont de 319 pour une valeur de 65 millions (7).

Il en va de même en matière financière. Tandis que la circulation demeure constante, avec une légère ten-

dance à la régression (12 milliards 981 millions au 31 mars 1946, au lieu de 13 milliards 167 millions au 31 décembre 1945) (8), le volume des dépôts connus s'accroît très sensiblement, passant de 16 milliards 464 millions au 31 décembre 1945 à 20 milliards 222 millions au 31 mars suivant (9). Pour la même période, les mouvements constatés dans les diverses sociétés révèlent un apport net de capitaux de l'ordre de 480 millions (10).

*
**

A considérer tous ces chiffres, il semblerait naturel de manifester un optimisme raisonnable quant à l'avenir économique de ce pays. Pourtant, derrière les apparences brillantes du redressement et de la reprise, bien des ombres subsistent qui ne permettent de tenir ni l'une pour assurée, ni l'autre pour définitive. La seule affirmation possible ne porte que sur l'amélioration constatée actuellement en d'assez nombreux domaines. Pour qui pense que la vie n'est pas seulement quotidienne, pour qui veut porter ses regards au delà de l'immédiat, un nouvel examen scrupuleusement attentif, des données précédentes, s'impose. Il oblige à constater la précarité de l'équilibre que l'on cherche, non sans mérite, à reconstruire, et la faiblesse, en valeur absolue, des résultats acquis.

*
**

En matière agricole il est normal qu'une pluviométrie moyenne succède à une exceptionnelle sécheresse. Par conséquent, logiquement, la récolte de 1946 doit être nettement moins mauvaise que celle de 1945. Mais ce n'est pas dire que le Maroc, dont la population s'accroît, récoltera tout ce qui lui est utile : il y a loin de la délivrance de la ration à l'abondance. Les superficies ensemencées en céréales jouent, par leur étendue, un rôle essentiel dans la production en année moyenne. Or, de 1941 à 1945, ces superficies n'ont point cessé de diminuer, de 4 millions 200.000 hectares — chiffre qui, à la vérité, constituait un plafond — à moins de 2 millions 900.000, chiffre inférieur au plus bas constaté depuis 1934 (11) alors que la population à nourrir était certes moindre d'un large million, peut-être de deux, à ce qu'elle est aujourd'hui.

Ainsi donc, en ce premier et essentiel domaine, le problème reste-t-il entier. Sa solution n'est pas dans l'état du ciel, mais dans la quantité de tracteurs et d'animaux de trait dont pourront disposer l'ensemble des agriculteurs marocains.

Semblable préoccupation s'impose en ce qui concerne les exploitations minières marocaines et notamment pour l'Office Chérifien des Phosphates. Celui-ci n'a pas seulement à augmenter sa production, mais à

(1) cf. « La situation agricole du Maroc pour le 1er trimestre 1946 », p. 337.

(2) cf. Statistiques de la production minière, p. 337.

(3) cf. La production marocaine d'énergie électrique, p. 337.

(4) cf. Etat des tapis estampillés au Maroc, p. 337.

(5) cf. Tableau du mouvement commercial par puissance pendant les années 1945 et 1944, pp. 345-347.

(6) cf. Bulletin éc. etc... N° 28 Note de la rédaction et le tableau sur les hypothèques et mainlevées, p. 263.

(7) cf. Etat des hypothèques et mainlevées, p. 338.

(8) cf. La circulation fiduciaire au Maroc, p. 359.

(9) cf. Tableaux des dépôts, p. 359.

(10) cf. Tableaux sur les « Sociétés marocaines », p. 359, et...

(11) cf. Graphique des superficies totales ensemencées en céréales, p. 337.

diminuer ses prix de revient et il n'y pourra parvenir que par son rééquipement. Ses succès actuels tiennent tant à l'effort certain de ses agents et de sa main-d'œuvre qu'aux larges besoins des pays européens si proches. Mais, face à la puissante concurrence étrangère de demain, que fera-t-il ?

Il paraît significatif également de relever que la production, apparemment satisfaisante, d'énergie électrique pour 1945 est due, pour près de 50 % de son montant, aux sources thermiques. Témoignage révélateur de tout ce qu'ont su réaliser le travail et l'ingéniosité mis en œuvre au cours de ces dernières années. Cette constatation n'en souligne pas moins ce que le résultat obtenu présente d'anormal et d'exceptionnel. La production, pour être accrue d'une manière durable, demande la mise en œuvre d'autres moyens déjà signalés : il faut de nouveaux et puissants barrages, de nouvelles installations thermiques nécessitant les unes et les autres de grands et longs travaux (12).

S'ils étaient consultés, tous les transporteurs, ferroviaires et routiers, maritimes et aériens, publics et privés n'exprimeraient sans doute pas un autre avis. Ainsi se pose, dans tous les domaines de l'économie marocaine, la même question primordiale d'équipement et de matériel, dont la solution qui dépasse les possibilités internes du pays, n'en conditionne pas moins son équilibre et sa prospérité. Et cette question n'est pas résolue.

*
**

Dans le développement social du Maroc, auquel on songe si naturellement et si nécessairement, l'expansion des services d'enseignement tient une place essentielle. Il est donc bon d'indiquer les efforts de la direction de l'Instruction publique et de constater ses résultats à l'égard de l'enseignement féminin marocain (13). Mais les effectifs enregistrés n'en restent pas moins extrêmement faibles face à ceux de la clientèle scolaire possible. Dans un domaine voisin, l'observateur ne peut manquer d'être frappé de la maigreur des chiffres que font connaître, pour les populations marocaines, les services d'état civil. Si ces chiffres répondaient à la réalité, le nombre des naissances aurait été moindre, en 1944, pour les musulmans et les israélites réunis, que pour les seuls européens (14).

Il n'est pas jusqu'au réveil de la production de type artisanal qui n'inspire réflexion. D'où vient ce relèvement si subit de la production marocaine des tapis ? Du seul artisanat traditionnel, par une plus libre disposition de la matière première, ou de l'industrie moderne, imitant et exploitant ses dessins et

ses procédés de travail ? (15) Grave question, dont les incidences de tous ordres ne sauraient être mécon-
nues.

*
**

Que le Maroc n'ait point retrouvé son équilibre, c'est bien ce qu'expriment d'autres informations. Pour ses échanges extérieurs, la France et l'Union tiennent en 1944 et 1945 la première place, suivies d'assez près par les pays anglo-saxons (U.S.A., Canada et Grande-Bretagne, dans l'ordre). Mais il est remarquable de noter que le Maroc, dès 1944, vend plus à la France et à l'Union qu'il n'en reçoit, que seul le second groupe de pays l'approvisionne plus qu'il ne lui demande et que toutes les autres nations ne participent à son commerce que pour une proportion inférieure à 10 % (16). Situation anormale et éphémère, sans doute, à laquelle s'ajoute un autre fait, révélateur également de déséquilibre : dans l'évolution générale croissante du volume des dépôts, qui réunit ceux effectués à la caisse du trésorier général, aux chèques-postaux, à la caisse nationale d'épargne et aux établissements de crédits installés au Maroc, seuls les dépôts de la C.N.E. qui est d'ordinaire la banque des petites banques européennes, manifestent une diminution, passant de 1.585 millions au 31 décembre 1945 à 1.575 au 31 mars 1946 (17). Ainsi s'expriment les anomalies certaines et peut-être graves, qui complètent les notations antérieures sur les incertitudes présentes de l'économie marocaine.

*
**

Le changement de Résident Général intervenu fin mars fait un devoir à la rédaction de ce Bulletin de saluer à la fois un départ et une arrivée.

Durant près de trois ans, M. Gabriel Puaux a su présider aux destinées de ce pays dans des circonstances toujours difficiles et parfois critiques. Sous son gouvernement, le Protectorat n'aura pas seulement fait face, il aura aussi fourni aux Armées alliées les subsistances indispensables, levé des troupes importantes, évité la famine qui menaçait le pays en 1945. Plus encore, il a amorcé ou vu s'accomplir d'importantes réformes et créations qui feront date dans son histoire.

M. Eirik Labonne lui succède. Figure déjà légendaire en ce pays, le nouveau Résident Général lui revient en pleine maturité, enrichi de toute l'expérience que donne l'exercice, en des lieux très divers, des plus hautes fonctions. Est-il nécessaire de lui exprimer ici les sentiments de profond respect, de dévouement et d'espoir de tous ceux qui ont repris la publication du Bulletin ?

(12) cf. « L'énergie électrique au Maroc », p. 315.

(13) cf. Les écoles franco-musulmanes de fillettes au Maroc, p. 320.

(14) Mouvement de la population, p. 361.

(15) Prosper Ricard. Pour la sauvegarde des tapis marocains, p. 328.

(16) cf. Tableaux du commerce extérieur, p. 348-350.

(17) cf. Tableaux sur les dépôts, p. 359.